

Sainte-Foy, 4 décembre 2003

Monsieur Philippe Vignoul
SNC-Lavalin inc.
5410, boulevard de la Rive Sud, local 80
Lévis (Québec)
G6V 4Z2

Votre réf.

Notre réf.
6900-340-M/98
6900-340-M/99

Objet : Aménagement de deux parcs d'éoliens sur les monts Copper et Miller, Murdochville

Monsieur,

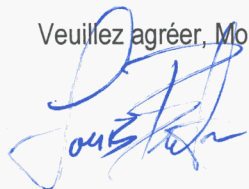
En réponse à votre demande adressée à M. Yves Aubry, vous trouverez ci-joint le protocole que nous recommandons pour faire l'inventaire de la Grive de Bicknell.

Le protocole a été adapté pour la région de la Gaspésie de façon à maximiser vos efforts (p. ex. chronologie de migration). La couverture de l'aire d'étude devra être complète telle que mentionnée dans le protocole. Nous vous recommandons également d'étendre les inventaires aux sites de remplacement pour les éoliennes.

Nous sommes disposés à valider votre protocole avant le début de vos inventaires sur le terrain (i.e. délimitation de l'aire d'étude, nombre de points d'écoute, etc.). De cette façon, nous pourrions vous suggérer des correctifs si nécessaire, et vous assurez par le fait même que le protocole répond à nos besoins.

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à me joindre ou à contacter M. Yves Aubry.

Veillez agréer, Monsieur Vignoul l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Louis Breton, biologiste - analyste

- p.j. Protocole pour inventorier la Grive de Bicknell
- c.c. Yves Aubry (Environnement Canada - Service canadien de la faune)
Daniel Bergeron (Environnement Canada - Service canadien de la faune)
Luc Bélanger (Environnement Canada - Service canadien de la faune)
Jean-Philippe Croteau (Ressources naturelles Canada)
Jimmy Royer (Ressources naturelles Canada)
Rober Demers (SNC-Lavalin)



Protocole pour inventorier la Grive de Bicknell

Le protocole d'inventaire de la Grive de Bicknell devrait inclure les paramètres suivants. Ces derniers sont conçus de façon à réunir les conditions optimales pour repérer l'espèce, si celle-ci se reproduit dans les secteurs visés par les travaux.

Paramètres à respecter :

1. Toutes les associations végétales où le Sapin baumier est présent en dominance ou sous-dominance à une altitude géodésique supérieure à 600 mètres devraient être inventoriées;
2. Pour connaître le nombre de points d'écoute à réaliser, nous recommandons d'appliquer sur une carte représentant les superficies à inventorier une grille composée de carrés de 200 mètres de côté. Chaque intersection de lignes correspond à un point d'écoute à réaliser. Les intersections qui tombent à l'extérieur des superficies à inventorier, mais à moins de 50 mètres de celles-ci devraient elles aussi être retenues;
3. Les points d'écoute devront avoir une dimension de 75 mètres de rayon et seront « géoréférencés » de façon à s'assurer qu'ils correspondent aux intersections identifiées sur la carte. La localisation de chaque Grive de Bicknell repérée à l'intérieur du point d'écoute devra être précisée de la façon la plus exacte possible sur la fiche du point d'écoute. Toutes les observations à l'extérieur du point d'écoute et lors des déplacements devront aussi être notées. Des détails sur les caractéristiques de l'observation ayant trait au comportement (Réponse au play-back, observation visuelle, transport de nourriture ou de matériaux etc.) devraient également être consignés;
4. La période optimale pour la vocalisation des grives se situe du 5 au 24 juin. Les inventaires devraient être concentrés durant cette période en évitant les journées venteuses et/ou pluvieuses et/ou neigeuses;
5. Les inventaires devraient être réalisés le matin de 3 :00 à 6 :30 et le soir de 18 :00 à 21 :30. Les plages horaires qui précèdent devraient être utilisées au complet. Ainsi l'observateur doit être sur place à 3 :00 le matin et à 18 :00 le soir et commencer ses observations. L'utilisation de toute une plage horaire (matin ou soir) permet de réaliser de 4 à 5 points d'écoute;
6. La séquence des activités pour chaque point d'écoute est la suivante : 15 minutes d'écoute au début – 1 minute de play-back – suivi de 10 minutes d'écoute, pour une durée totale de 26 minutes consécutives;
7. Chaque point d'écoute doit être inventorié deux fois : Une fois le matin et une fois le soir et pas la même journée.

Habitat de la Grive de Bicknell

L'habitat de la Grive de Bicknell est caractérisé par des peuplements conifériens ayant généralement le Sapin baumier en dominance ou en sous-dominance. L'altitude minimale à laquelle cette espèce a déjà rencontré cette à l'intérieur de la Gaspésie est de 600 mètres. Compte tenu de l'ancienneté, de l'imprécision et des erreurs associées aux cartes éco-forestières, il ne faut pas tenir compte des classes de densité, des épidémies ou des traitements sylvicoles (à moins qu'une coupe totale n'ait été réalisée en 1993 ou plus récemment). En Estrie, des Grives de Bicknell ont été retrouvées dans des habitats ayant fait l'objet de traitements sylvicoles récents (1-7 ans). Après le départ des jeunes du nid, ceux-ci et les adultes ont tendance à fréquenter les arbres fruitiers (le sureau surtout, *Sambucus* sp.).

Chronologie de migration et de nidification

La migration printanière de la Grive de Bicknell est nocturne et s'effectue entre la mi-mai et le début-juin. En Gaspésie l'espèce a été signalée à partir du 1^{er} juin. Les arrivées et la détection de l'espèce varient d'une saison

à l'autre selon le degré de précocité des températures chaudes. On estime que cette espèce peut être présente en Gaspésie du 25 mai au 30 septembre.

La chronologie de nidification varie en fonction du climat prévalent en début de la saison de nidification. Ainsi, lors d'un printemps hâtif, la nidification peut être initiée dès le 5-10 juin alors que des températures inclémentes peuvent retarder la nidification de deux et même trois semaines. En Gaspésie, des jeunes ont été observés au nid jusqu'au 10 août. Selon toute estimation, la nidification (présence de nids occupés) s'étale du 5 juin au 15 août. Après le départ du nid, les jeunes sont dépendants des adultes durant plusieurs jours. Cette période de dépendance peut s'étirer jusqu'au 25 août.

La migration automnale, pour le peu que l'on connaisse, est nocturne et se produit entre le début-septembre et la mi -octobre.

Protocole élaboré par :

Yves Aubry (Environnement Canada – Service canadien de la faune)